



(VAUCLUSE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mercredi 8 avril 2015
18 heures 30

PP/MG

N° 001821

Service des finances -
Association
Prévigrière -
Participation
financière - Exercice
2015

Affiché le :

Le mercredi 8 avril 2015 à 18 heures 30 le Conseil Municipal, convoqué le 01 avril 2015, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'Olivier CUREL, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), M. Bruno BOUSCARLE (Maire Adjoint), Mme Isabelle PITON (2e Adjoint), M. Jean-François DORE (3e Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (4e Adjoint), M. Jean-Pierre COHEN-COUDAR (5e Adjoint), Mme Solange BECERRA (6e Adjoint), M. Christophe CARMINATI (7e Adjoint), Mme Nessrine DAHMOUL (8e Adjoint), M. Dominique MARIANI-VAUX (9e Adjoint), M. Pierre BOYER (Conseiller Municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), M. Michel THERY (Conseiller Municipal), Mme Marie RAMBAUD (Conseillère Municipale), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Corinne LAVILLE (Conseillère Municipale), Mme Françoise PETOT (Conseillère Municipale), Mme Noële CASSAGNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal), Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale), Mme Isabelle VICO (Conseillère Municipale), Mme Emilie SIAS (Conseillère Municipale), M. Cédric MAROS (Conseiller Municipal), Mme Laurence BARBIER (Conseillère Municipale), Mme Marie-Madeleine POULET-ACIS (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : Mme Agathe MUNOZ-ALVAREZ (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Christophe CASTANO, M. Stéphane ROBERT (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie RAMBAUD, M. Jean AILLAUD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI, M. André LECOURT (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Isabelle VICO

ABSENTS : Mme Catherine DELAYE (Conseillère Municipale), M. Roger FERNANDEZ (Conseiller Municipal)

La séance est ouverte, Mme Nessrine DAHMOUL est nommée Secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle que la commune d'APT est adhérente de l'association Prévigrière depuis 2001.

Cette association, dont le siège est à Cavaillon, Maison des agriculteurs, a pour objectif de développer le réseau de lutte contre la grêle par ensemencements en iodure d'argent à partir de générateurs au sol.

La finalité de ce dispositif est de préserver les cultures agricoles et de maintenir le revenu agricole, l'activité en amont et aval de la filière.

Le montant de la participation est de 2 157 euros pour 2015 (elle était de 2 075 euros en 2014).

LE CONSEIL A L'UNANIMITE

APPROUVE la participation financière à l'association Prévigrière fixée à 2 157 euros pour l'année 2015.

DIT que cette dépense est prévue au budget général de la commune au chapitre 65, article 6558.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à cette dépense

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Olivier CUREL